

# Bachelier en Informatique de gestion

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [eco.montignies@helha.be](mailto:eco.montignies@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE IG101 Gestion 1                                         |                                                                                                            |                             |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------|
| Code                                                       | ECIG1B01IG101                                                                                              | Caractère                   | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                         | Quadrimestre(s)             | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 6 C                                                                                                        | Volume horaire              | 72 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Abdelmajid KAOUASS</b> ( <a href="mailto:abdelmajid.kaouass@helha.be">abdelmajid.kaouass@helha.be</a> ) |                             |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                            | 60                          |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      |                                                                                                            | bachelier / niveau 6 du CFC |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                            | Français                    |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement initie les étudiants aux concepts de base de la gestion.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à l'informatique de gestion**

3.4 Concevoir, implémenter, administrer et utiliser avec maîtrise un ensemble structuré de données

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant devra être capable de produire une solution structurée et rigoureuse.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECIG1B01IG101A Comptabilité

72 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECIG1B01IG101A Comptabilité

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

# Bachelier en Informatique de gestion

**HELHa Campus Montignies** 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE  
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : [eco.montignies@helha.be](mailto:eco.montignies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Comptabilité                                               |                                                                                                            |                 |             |
|------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 20_ECIG1B01IG101A                                                                                          | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 1B                                                                                                         | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 6 C                                                                                                        | Volume horaire  | 72 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Abdelmajid KAOUASS</b> ( <a href="mailto:abdelmajid.kaouass@helha.be">abdelmajid.kaouass@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                            | 60              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                            | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette activité d'apprentissage permet l'approche de l'étude des mécanismes de base de la comptabilité générale. Ces connaissances de base permettront d'utiliser les logiciels comptables et de s'impliquer d'un point de vue informatique dans les logiciels comptables.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, il est attendu que l'étudiant soit en mesure de comprendre les mécanismes comptables et de les appliquer dans le cadre du développement de programmes et/ou fonctions en informatique de gestion.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

DÉFINITION, OBJECTIFS, BUTS DE LA COMPTABILITÉ, REPÈRES LÉGAUX  
LE BILAN ; LES MÉCANISMES D'ENREGISTREMENT ; LA BALANCE DE VÉRIFICATION ; LES DOCUMENTS COMPTABLES ;  
RÉSULTATS, CHARGES ET PRODUITS, VARIATION DE STOCK ; AFFECTATION DU RÉSULTAT ; LA TAXE SUR LA VALEUR  
AJOUTÉE ; COMPTES DU PASSIF, ACTIFS IMMOBILISÉS, AMORTISSEMENTS; SUBSIDES...

### Démarches d'apprentissage

Exposé théorique  
Approche par situation- problème  
Devoirs suivis de corrections en classe et séances d'exercices dirigés  
Travail en autonomie

### Dispositifs d'aide à la réussite

Devoirs à rendre et corrections  
Exercices complémentaires à disposition

### Sources et références

Guerra, F. (2002), Comptabilité managériale. Le système d'information comptable, 1. Mise en place, De Boeck, Bruxelles.

Descendre N. et Gomez A. (2019, 31 juillet), La comptabilité financière à votre portée. De l'initiation à la maîtrise. Wolters Kluwer.

Guerra F. (2004), Comptabilité managériale, l'utilisation du système d'information comptable, 4. Diagnostic externe, De Boeck, Bruxelles.

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les notes de cours, PPT ou autres supports seront déposés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation d'apprentissage se fera à partir d'activités basées sur les concepts vus en classe.

L'examen du Q3 reprend la matière du Q1 et du Q2 même si une partie a été réussie.

Les modalités opérationnelles seront déposées sur Connected au regard de l'UE.

### Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |    |           |    |           |     |
| Période d'évaluation   | Eve       | 50 | Exe       | 50 | Exe       | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).